

Coronavirus : l'Algérie renforce son dispositif de dépistage

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5024 - Ven. 6 - Sam. 7 mars 2020 - Prix : 10 DA

L'opération a entraîné la mort des deux assaillants et d'un policier
Attentat-suicide près de l'ambassade américaine à Tunis

Page 24

Nouvelles pharmacies à Tizi-Ouzou

Le Snapo réclame le respect de la réglementation

Page 4

Les condoléances de Poutine et la satisfaction d'Erdogan

Par Mohamed Habili

La première chose faite par Vladimir Poutine qui recevait jeudi dernier Recep Tayyip Erdogan au Kremlin, ce fut de lui présenter ses condoléances pour les dizaines de soldats turcs tombés ces derniers jours dans Idleb sous les tirs des avions russes et syriens. Une amabilité qui ne coûte rien, une banalité d'usage rien d'autre, diront les uns ; plutôt une hypocrisie, diront peut-être d'autres. Il y a une part de vérité dans chacune de ces opinions. Mais le plus important est ailleurs, dans l'explication que donne le président russe de ces morts, lequel en effet a tout de suite ajouté : ni nos forces ni celles de l'armée syrienne ne savaient que des soldats turcs étaient présents dans les endroits attaqués. Des positions qui pour nous étaient occupées par des groupes terroristes, et seulement par eux. Si vous ne nous indiquez pas les lieux où vos unités spéciales sont mêlées aux groupes terroristes, nous les Russes et les Syriens ne pourront que nous tromper à leur détriment. La menace est donc claire : d'autres de vos soldats connaîtront le même sort si vous ne nous informez pas à l'avance de leurs mouvements. Les condoléances de Poutine dont en fait un avertissement. Erdogan n'a pas dû s'y tromper d'ailleurs, même si elles ne l'ont pas manqué de lui faire plaisir. Le président russe aurait pu en effet ne pas les présenter, et cependant garder tel quel l'avertissement qui les a accompagnées.

Suite en page 3

Reprise du procès demain/20 ans requis pour les deux anciens Premiers ministres

Percutant réquisitoire contre Ouyahia et Sellal

● Tribunal de Sidi M'hamed/
Report du verdict dans l'affaire Karim Tabbou au 11 mars



Ph/D. R.

Le procureur général a requis des peines de 20 ans de prison assorties d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation dont «la dilapidation des deniers publics, l'abus de fonction et l'octroi d'indus avantages». Lors de son réquisitoire, le procureur général a affirmé que l'accusé Ahmed Ouyahia avait «monopolisé» dans l'exercice de ses fonctions, les prérogatives du Conseil national de l'investissement.

Lire page 2



55^e vendredi de marches populaires

Le hirak toujours aussi pacifique et déterminé

Page 3

Opéra d'Alger

Le concert de Salma Kouiret chaleureusement applaudi

Page 13

Reprise du procès demain/20 ans requis pour les deux anciens Premiers ministres

Percutant réquisitoire contre Ouyahia et Sellal

■ Le procureur général a requis des peines de 20 ans de prison assorties d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation dont «la dilapidation des deniers publics, l'abus de fonction et l'octroi d'indus avantages». Lors de son réquisitoire, le procureur général a affirmé que l'accusé Ahmed Ouyahia avait «monopolisé» dans l'exercice de ses fonctions, les prérogatives du Conseil national de l'investissement.

Par Thinhinene Khouchi

Vingt ans de prison ferme ont été requis par le représentant du parquet contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, jugés en appel devant la cour d'Alger et de 3 à 15 ans de prison ferme à l'encontre des autres accusés dans l'affaire des usines de montage automobile et du financement occulte de la campagne électorale pour un cinquième mandat de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika avec confiscation de tous les biens saisis. Au cinquième jour du procès en appel des accusés impliqués dans les deux affaires relatives au montage automobile et au financement occulte de la campagne électorale pour la Présidence d'avril 2019, le président de la première chambre pénale près la Cour d'Alger a levé, jeudi après-midi, l'audience annonçant sa reprise dimanche prochain. Dans la matinée le procureur général avait requis des peines de 20 ans de prison assorties d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, poursuivis pour plusieurs chefs d'accusation dont «la dilapidation des deniers publics, l'abus de fonction et l'octroi d'indus avantages». Lors de son réquisitoire, le Procureur général a affirmé que l'accusé Ahmed Ouyahia avait «monopolisé» dans l'exercice de ses fonctions, les prérogatives du Conseil national de l'investissement. Il a souligné que les enfants de Ouyahia ont «exercé une activité commerciale sans que l'accusé n'en informe ses responsables hiérarchiques», tel que stipulé par la loi. Soulignant que l'accusé avait omis de «déclarer un compte bancaire ouvert auprès de l'agence BDL de Staoueli, avec un solde de près de 30 milliards de centimes versés de manière douteuse», le procureur général a assuré que le «préjudice matériel» causé par ces pratiques s'élève, selon l'expertise judiciaire, à «plus de 77 milliards de DA». Concernant l'accusé Abdelmalek Sellal, le procureur général a indiqué dans son réquisitoire que l'ancien Premier ministre avait recouru à «un cahier des charges sans fondement légal» concernant l'activité de montage automobile, «causant un préjudice de 24 milliards de dinars au Trésor». Il a ajouté que l'accusé Abdelmalek Sellal avait abusé de ses fonctions en associant son fils, Farès, dans les activités d'importation de voitures de marque «Mazda», puis dans le montage automobile. Il a également violé la loi régissant le déroulement de la campagne électorale en «ouvrant deux comptes bancaires» au profit de la campagne de l'ancien prési-

dent, et procédé à des «dépôts en violation de la loi». Avant de requérir une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre des deux ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, le procureur général a fait savoir que les indus avantages accordés par Bedda à certains hommes d'affaires en fonction d'un cahier des charges sans fondement légal ont entraîné des dégâts matériels dépassant les 8 millions de dinars. Concernant la même affaire, le procureur général a requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane pour des charges retenues contre lui au moment où il occupait le poste de directeur de la campagne électorale de l'ancien président et à l'encontre de Nouria Amina Zerhouni en sa qualité d'ancien wali de Boumerdès. La même peine a été requise à l'encontre des hommes d'affaires Mohamed Bairi, Ahmed Maazouz, Ali Haddad et Hadj Malik Said. Une peine de huit ans de prison ferme a été également requise à l'encontre des hommes d'affaires Aboud Achour, Hassane Larbaoui et Farès Sellal, fils de l'ancien Premier ministre, et d'anciens cadres au ministère de l'Industrie, Hassiba Mokraoui et Tira Amine. Le procureur général a requis cinq ans de prison à l'encontre du trésorier de la campagne électorale de l'ancien président Bouteflika, et trois ans pour les frères Semmai. Il s'agit également d'amendes allant de 1 à 3 millions de dinars avec privation des fonctionnaires de leurs droits civils et politiques pour une durée de 5 ans. Le procureur général a déploré le fait que cette affaire «ait révélé la manière dont les fils de responsables bénéficiaient d'avantages de manières illégales», au moment où «des dizaines de jeunes migrants clandestins risquaient leur vie». La défense



PH.D.R.

demande de confirmer le jugement d'acquiescement prononcé par le tribunal de Sidi M'hamed les avocats de l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane ont rejeté tous les chefs d'inculpation assignés à son mandant, appelant à confirmer le jugement prononcé par le tribunal de Sidi M'hamed portant son acquiescement. De son côté, la défense de l'ancien ministre et wali Nouria Yamina Zerhouni a réclamé l'acquiescement de sa mandante, qualifiant

la peine requise par le procureur général de «désmesurée». D'autres avocats de plusieurs accusés ont également demandé, dans leurs plaidoiries, de confirmer le jugement d'acquiescement prononcé par le tribunal de première instance. Il s'agit des deux anciens cadres du ministère de l'Industrie et des Mines, Mokraoui Hassiba et Boudjmaia Karim, et les hommes d'affaires, Nemrod Abdelkader et les frères Semmai, en sus d'une demande

d'acquiescement et d'annulation de l'ancien jugement rendu à l'encontre de Chaid Hamoud, trésorier de la campagne électorale de l'ancien président Bouteflika, Hadj Malek Said, chauffeur de l'homme d'affaires Ali Haddad et l'ancien président de la commission d'évaluation technique au ministère de l'Industrie, Mohammed Alouane.

T. K.

Tribunal de Sidi M'hamed Report du verdict dans l'affaire Karim Tabbou au 11 mars

AU TERME d'une audience qui a duré plus de 20 heures, la présidente de l'audience au tribunal de Sidi M'hamed a finalement décidé de reporter à mercredi 11 mars prochain l'annonce du verdict dans l'affaire du porte-parole du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS), Karim Tabbou, poursuivi pour «atteinte au moral de l'Armée» et à «l'unité nationale», et «incitation à la violence». Le procureur de la République a requis, avant l'entame des plaidoiries de la défense, une peine de quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 DA à l'encontre de Karim Tabbou. Auditionné par la présidente de l'audience, Karim Tabbou, placé en détention provisoire depuis fin septembre 2019, a rejeté toutes les accusations retenues contre lui, affirmant qu'il a tout au long de sa vie de militant politique, rejeté la violence et prôné la préservation de l'unité nationale.

T. K.

Baisse de la production

Poursuite des concertations en prélude de la 8^e réunion de Opep/non-Opep

Les concertations autour des propositions de l'Opep en vue, notamment d'une baisse additionnelle de production de l'or noir de 1,5 million par jour (mbj), se poursuivaient hier vendredi à Vienne. En prélude de la 8e réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés, dont la Russie, prévue dans la journée de vendredi dans la capitale autrichienne, les ministres des pays Opep et non-Opep, tentent de trouver un consensus sur les mesures à prendre afin d'enrayer la chute des cours provoquée par

l'épidémie du coronavirus, a-t-on appris de sources proches de l'Organisation. Dans ce cadre, une réunion de concertation entre le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, président de la Conférence de l'Opep, et ses homologues en présence du Secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo, a eu lieu pluri-jours dans la même journée, selon les mêmes sources. Co-présidée par l'Arabie saoudite et la Russie, la 8^e réunion de l'Opep et non-Opep devrait discuter des propositions soumises par les ministres de l'Organisation à la suite de la

178e réunion extraordinaire de l'Opep, tenue jeudi à Vienne, afin d'enrayer la chute des cours provoquée par l'épidémie du coronavirus. Jeudi soir, les ministres de l'Organisation ont décidé de proposer à leurs alliés, dont la Russie, d'étendre l'ajustement supplémentaire proposé de 1,5 million de barils par jour (mbj) jusqu'à fin 2020 au lieu de 30 juin prochain. «Compte tenu de l'évolution du marché et à la suite de la 178^e réunion extraordinaire de l'Opep (tenue jeudi à Vienne), les chefs de délégation de la Conférence de l'Opep ont tenu

de nouvelles consultations et décidé de recommander de prolonger la durée de l'ajustement supplémentaire proposé de 1,5 million de barils par jour jusqu'à la fin de 2020, au lieu de 30 juin prochain», est-il indiqué dans un communiqué de l'Organisation. Les ministres de l'Opep ont aussi proposé à leurs alliés d'étendre pour le reste de l'année les niveaux d'ajustement convenus lors de la réunion du 6 décembre 2019 (1,7 mbj), et ce, «compte tenu des principes fondamentaux actuels et du consensus sur les perspectives du marché». L. M.

Les hôpitaux dotés de laboratoires pour les tests

Coronavirus : l'Algérie renforce son dispositif de dépistage

■ L'Algérie renforce ses capacités de dépistage du coronavirus. Selon le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, les hôpitaux du pays seront dotés de laboratoires développés, capables de réaliser le test de dépistage, dans le but de réduire la pression sur l'Institut Pasteur d'Alger.

Par Louiza Ait Ramdane

Face à une éventuelle épidémie, l'Institut Pasteur ne pourra pas mener des milliers d'analyses chaque jour pour confirmer ou infirmer des cas possibles de contamination par le coronavirus. Raison pour laquelle le gouvernement a décidé de renforcer les capacités de diagnostic du coronavirus et réduire la pression sur l'Institut Pasteur d'Alger, le laboratoire national de référence, seul compétent pour effectuer le test de diagnostic spécifique permettant de détecter ce virus.

«Les hôpitaux d'Oran, Sétif, Annaba, Tamanrasset et Ouargla seront renforcés par des laboratoires d'analyses développés pour s'occuper des malades sur place, au lieu de les transmettre à l'Institut Pasteur d'Alger tel qu'il est actuellement en vigueur et ce, pour gagner du temps, d'une part, et réduire la pression sur l'Institut, d'autre part», a déclaré le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, lors d'une visite inopinée à l'hôpital de Boufarik, à Blida. Il a indiqué, à cet effet, que sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, toutes les mesures ont été prises pour éviter la propagation du Coronavirus (Covid-19) et ce, à travers l'approvisionnement et le renforcement des différents aéroports, ports et gares routières par des caméras thermiques supplémentaires pour détecter d'éventuels cas. «L'Algérie possède les moyens pour faire face à ce virus et œuvre conformément aux instructions de l'Organisation mondiale

de la santé (OMS), ce sont là les mêmes mesures entreprises au niveau des pays développés», a rassuré le ministre, soulignant que cette question «figure en tête des préoccupations de l'Etat algérien».

Le ministre a également rappelé l'importation par l'Algérie d'un nombre important de caméras thermiques sophistiquées et de réactifs pour faire face à cette pandémie, ajoutant que notre pays dispose également d'une réserve «suffisante» en matière de masques dont l'importation a été interdite, en coordination avec le ministère des Finances, suite à l'augmentation de leur prix de dix fois. Des producteurs locaux assurent leur disponibilité, a-t-il affirmé.

Le bilan du coronavirus s'est stabilisé aux 17 cas

Selon le ministère de la Santé, le bilan du coronavirus s'est stabilisé aux 17 cas recensés, dont celui du ressortissant italien, confirmé le 25 février dernier, les 16 cas sont issus de la même famille.

«Les 16 cas confirmés, qui relèvent tous de la même famille, ont été contaminés par un parent immigré venu de France avec sa fille pour assister à une réception à Blida. Leur état de santé est stable et non inquiétant», indique le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. A ce propos, le premier responsable du secteur a fait état de 11 cas résidant à Blida et d'un seul cas à Koléa, actuellement hospitalisé à Boufarik, tandis que les autres cas, a-t-il précisé, sont répartis sur l'hôpital d'El Kettar à Alger



avec 2 cas et Mascara (2 cas). Selon Benbouzid, tous les malades font partie des proches et de l'environnement des deux premiers cas confirmés positifs le 1^{er} mars.

Constatant la situation de la prise en charge des 12 personnes atteintes de coronavirus à l'hôpital de Boufarik, le ministre a déclaré : «Je n'ai aucun doute quant à leur prise en charge médicale», saluant, dans ce sens, les compétences que recèle cet établissement hospitalier.

«Je suis venu aujourd'hui sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de m'enquérir de l'état de santé des malades et les soutenir», a affirmé le ministre, ajoutant : «Il est difficile pour ces malades de se retrouver, du jour au lendemain, enfermés dans une pièce comportant 6 personnes». Selon le directeur de la santé de la wilaya, l'établissement compte, actuellement,

une vingtaine de cas suspects, suite au confinement des cas d'atteinte, dans le cadre de l'enquête épidémiologique lancée par les services de la Santé depuis l'apparition du virus.

Le staff médical en charge du service des maladies infectieuses à l'hôpital de Boufarik a fait savoir, par la voix de son chef de service, P Yousfi, que les 12 patients recevaient un traitement composé de fortifiants et de vitamines devant renforcer leur système immunitaire, soulignant la répétition des analyses de ces malades 15 jours après l'atteinte du virus.

«Une enquête épidémiologique est immédiate devant tout cas suspect, alors que le dispositif de veille et d'alerte mis en place par le ministère de la Santé demeure en vigueur et la remobilisation des équipes de santé reste à son plus haut niveau».

L. A. R.

55^e vendredi de marches populaires

Le hirak toujours aussi pacifique et déterminé

La mobilisation citoyenne s'est poursuivie, hier, pour la 55^e semaine consécutive. Ce vendredi s'est toutefois caractérisé par un calme inhabituel dans la matinée. Contrairement aux semaines précédentes, les manifestants n'avaient pas marché avant le début du hirak et ont attendu la fin de la prière, à 14 heures. Le risque de coronavirus, ignoré par certains, a plané sur l'itinéraire des marches à Alger et dans d'autres wilayas du pays. Pour la première fois, des policiers ont mis des masques de protection au moment de la marche. Des centaines d'autres manifestants n'ont pas manqué de se protéger de crainte d'éventuelle contamination. Des traidistes proposaient même des bavettes qu'ils ont étalées à

même les trottoirs.

Cette pandémie n'a toutefois pas fait oublier les revendications habituelles des hirakistes. L'appel à un changement politique radical, à l'instauration d'un Etat de droit et la fin de la corruption a été réitéré. Des marcheurs, tous âges confondus, étaient unanimes à demander la libération des détenus d'opinion et le respect des libertés. Sur des écriteaux et des pancartes on pouvait lire des slogans plaçant pour un Etat de droit et l'indépendance de la justice.

Si la foule était visiblement moins importante que d'habitude à la Place Audin et à la rue Didouche-Mourad, des milliers de manifestants ont bel et bien afflué du côté des rues Hassiba Benbouali et Asselah-Hocine. A

l'image des semaines précédentes, la marche s'est déroulée pacifiquement, dans un climat d'entente et d'entraide. Du couscous a été servi dans différents endroits par les résidents des quartiers du centre d'Alger. La mobilisation d'hier, après une année de hirak populaire, se voulait une démonstration de l'attachement à des revendications visant à parvenir à une Algérie nouvelle. «Beaucoup de choses ont été réalisées depuis l'année passée, des dirigeants véreux sont en prison, et le défi désormais est d'édifier une République où personne ne soit au-dessus de la loi», nous dira un homme, la quarantaine, drapé de l'emblème national. Malgré une certaine baisse du nombre de marcheurs, des

groupes de jeunes, comme à l'accoutumée, ont animé la marche avec des chants revendicatifs et des slogans à travers lesquels ils rendaient hommage à des personnalités historiques et politiques. La libération de Karim Tabbou a été l'une des revendications les plus exprimées durant la marche d'hier. La préservation de l'unité nationale et l'invocation des héros de la guerre de Libération étaient le sujet de prédilection de jeunes gens qui dénonçaient la misère et la malvie, tout en tenant à l'espoir de voir leur pays un jour se développer. L'hélicoptère de la police était présent pendant quelques minutes à 14 heures, avant de disparaître, lui qui tournait, depuis le début du hirak, du matin jusqu'au soir. Il est

LA QUESTION DU JOUR

Les condoléances de Poutine et la satisfaction d'Erdogan

Suite de la page une

D'une façon générale, Erdogan a semblé content de son voyage à Moscou.

Il en est revenu avec un cessez-le-feu, ce qui n'est pas rien, compte tenu du nombre de pertes déjà enregistrées, et qui sans cela seraient appelées à croître. Et plus important encore pour lui : les Russes n'ont pas exigé le retrait de l'armée d'invasion qu'il a dépêchée à la faveur de l'offensive syrienne sur Idlib. Elle y est, donc elle y reste. Il faudra par conséquent compter avec elle dans la suite des événements. D'armée d'invasion elle commence à devenir une armée d'occupation. La deuxième de ce genre, puisqu'il en est déjà une première dans le nord-est, où elle est en charge d'une première zone d'exclusion. D'exclusion de la souveraineté syrienne, s'entend. Dans l'attente de son annexion. Pour quelqu'un qui vise la même chose de l'autre côté de l'Euphrate, qui en particulier a des vues sur Idlib, la partie est pour ainsi dire à moitié gagnée dès lors qu'il a pu y établir une dizaine de milliers de soldats. Il ne lui reste plus qu'à faire admettre par les Etats-Unis et les Russes, les seuls qui comptent, leurs positions comme une deuxième zone d'exclusion, et le tour est joué. Sans doute Erdogan n'a-t-il pas obtenu que l'armée syrienne revienne aux positions qu'elle occupait avant sa dernière offensive, mais cette exigence peut bien avoir été formulée uniquement à des fins de négociation. En trois mois d'offensive de l'armée syrienne, les lignes ont bougé, mais au bout du compte seulement aux dépens de la rébellion, qui contrôlait des places et des routes, mais qu'elle a été forcée d'abandonner. Pour autant, elle n'a pas encore tout perdu. Il lui reste d'autres places fortes, et d'abord le centre d'Idlib, dont l'armée syrienne entend toujours la déloger. Ce qui veut dire que d'autres offensives se produiront, qui donneront lieu à d'autres retombées humanitaires et militaires, et à une redistribution territoriale, à l'issue de laquelle la rébellion se trouvera encore plus à l'étroit.

M. H.

aussi à souligner le grand apport des jeunes secouristes omniprésents et qui rendent un grand service notamment aux personnes fragiles et âgées.

Massi Salami

Nouvelles pharmacies à Tizi-Ouzou

Le Snapo réclame le respect de la réglementation

■ Le bureau local du Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) de Tizi-Ouzou a interpellé, jeudi, les autorités sanitaires de la wilaya quant au respect de la réglementation concernant l'octroi d'autorisations pour l'implantation de nouvelles officines.

Par Selma B.

Deux pharmacies, l'une à Boghni et l'autre à Fréha, respectivement au sud et à l'est de la wilaya, suscitent les réserves du Snapo qui juge leur installation «illégale», car «accordée en infraction à la réglementation et en ignorant la liste d'attente des pharmaciens postulants» par la direction locale de la santé (DSP), a indiqué le premier responsable de l'organisation, Smaili Mouloud, lors d'une conférence de presse. Ces deux officines, a-t-il expliqué, «ont eu leurs autorisations d'ouverture au mépris de la réglementation en vigueur qui exige le respect d'une distance réglementaire de 200 mètres entre deux pharmacies ainsi que du ratio d'une pharmacie pour 4 500 à 5 000 personnes exigé par le numerus clausus de la profession». Celle de Fréha, a ajouté M. Smaili, a

été ouverte en 2017 sur décision de la DSP, «en violation de la réglementation vu que le pharmacien, qui n'est même pas inscrit au Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (Cnop), est classé 7 sur la liste des pharmaciens en attente d'autorisation établie par la commission de wilaya, composée de représentants de la DSP, du Snapo et du Cnop». A Boghni, le responsable du Snapo évoque «un fait inédit avec l'ouverture d'une pharmacie à seulement 4 mètres d'une autre déjà existante, en faisant fi de tous les mécanismes et dispositions de la réglementation en vigueur en la matière». Après plusieurs recours adressés à la DSP, les dossiers de ces deux officines, a souligné Smaili, «ont été transmis à la commission nationale des installations et recours au niveau du ministère de la Santé qui a instruit la DSP de procéder à la leur fermeture». Or, a-t-il déploré, «celles-ci sont tou-



jours ouvertes à ce jour», précisant que «vu qu'elles ne sont pas inscrites au tableau de la section ordinale des pharmaciens, leur exercice est illicite, avec tous les

dangers que cela représente pour la santé des citoyens». Contacté, le directeur local de la santé, P' Abbes Ziri, a indiqué que «la fermeture de ces deux

officines interviendrait incessamment dès la finalisation de la procédure de fermeture».

S. B./APS

Femme/Célébration

Caporal Rafiaa Hadiden, une sapeur-pompier en première ligne des interventions

Rafiaa Hadiden, caporal de la Protection civile, est la seule femme engagée en première ligne des interventions dans la wilaya de Tébessa, dont la plus marquante demeure, pour elle, celle opérée en 2019 pour l'exhumation des ossements de chouchada de la grotte Karet Essenoune, dans la commune de Boukhedra. Le caporal Rafiaa, âgée de 41 ans, a rejoint le corps de la Protection civile il y a 13 ans et continue d'exercer sa fonction avec le même enthousiasme qu'à ses débuts avec en plus le capital expérience. A quelques jours de la célébration de la Journée mondiale de la femme, le caporal Rafiaa a confié à l'APS qu'au départ son ambition était de rejoindre un corps de sécurité (police, gendarmerie ou armée), mais «le destin lui a réservé un autre chemin non moins important, celui de rejoindre le corps de la Protection civile». «Dès mes premiers jours dans ce corps aux

missions humanitaires nobles, je m'y suis attachée. Je me sens fière d'exercer un travail qui sauve des vies et vient en aide à des personnes en danger», a-t-elle déclaré. Native de la ville d'El-Aouinet, le caporal Rafiaa explique que le soutien «indéfectible» de sa famille et de ses collègues l'a beaucoup aidé dans son travail. «Être sapeur-pompier n'est point l'apanage des hommes. Les femmes sont capables de l'exercer de la meilleure manière qui soit», a-t-elle relevé, poursuivant que le secret de la réussite est le courage, ainsi que la confiance en Allah et en soi-même. Pour le directeur de wilaya de Protection civile, le lieutenant-colonel Sadek Draouet, le caporal Rafiaa Hadiden est «un de ses éléments les plus compétents, constamment sur le terrain pour sauver des vies, escalader les montagnes ou affronter les flammes». Cette constance en fait, assure l'officier, un modèle de persévé-

rance, de courage et d'investissement au travail. Pour être au meilleur de sa forme et mener à bien ses interventions, Rafiaa débute sa journée de travail par une séance d'entraînement physique dans une salle de sport. Outre les interventions quotidiennes pour secourir des accidentés de la route, assister des personnes en danger et évacuer des victimes, le caporal Rafiaa a suivi une formation pour intégrer l'équipe de grimpeurs de montagne, créée au sein de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tébessa. Cette formation lui a permis de participer à plusieurs interventions d'escalade en montagne pour secourir des personnes et parfois des animaux. Elle se souvient notamment être intervenue avec ses coéquipiers pour assister un jeune qui avait fait une chute dans la montagne de Bouakouss (commune El Hammamet), à un lieu périlleux difficilement accessible. Sur le plan privé, Rafiaa a

affirmé mener, une fois son travail terminé, une vie familiale normale aux côtés de sa mère et les autres membres de sa famille.

Accomplir son devoir... la plus grande des satisfactions

Une des actions à la fois des plus périlleuses et des plus méritoires effectuées par le caporal Rafiaa a été d'exhumer, en janvier 2019, les ossements de 24 chouchada exécutés par l'armée coloniale française en 1957, puis jetés dans la grotte Karet Essenoune, située dans la commune de Boukhedra. Lancée après obtention de l'aval du ministère des Moudjahidine, l'opération à laquelle les autorités publiques locales accordaient une grande importance avait duré 15 jours et mobilisé d'importants moyens humains et matériels, se rappelle Rafiaa. «J'étais pleinement consciente des risques, notamment d'effondrement, à chaque

fois que je traversais le tunnel de plusieurs mètres creusés pour atteindre l'excavation et en ressortir les ossements de chouchada, mais l'appel du devoir était plus fort que la peur», a relevé le caporal Rafiaa. «Un sentiment de peur m'envahissait parfois, notamment durant la nuit, mais je me ressaisissais rapidement en récitant des versets du saint Coran, en allumant la torche placée sur le casque et en enfilant le harnais d'escalade pour descendre au fond de la grotte», ajoute la sapeur-pompier. «Les larmes des enfants et petits-enfants de chouchada enterrés dans la grotte me poussaient à accomplir mon devoir jusqu'au bout et la plus grande satisfaction a été de sortir tous les martyrs et de les réinhumer au cimetière de chouchada de Boukhedra», a-t-elle fièrement déclaré. Le caporal Rafiaa était également en première ligne lors des opérations de secours des victimes des inondations de 2018 à Tébessa.

Imane F.

Office central de répression de la corruption

La corruption, un dysfonctionnement institutionnel et non une dérive personnelle

Le directeur général de l'Office central de répression de la corruption (Ocr), Mokhtar Lakhdari, a souligné que la nouvelle vision pour la lutte contre la corruption exige de considérer ce fléau comme étant «un dysfonctionnement institutionnel et non une dérive personnelle ou un comportement individuel». Dans une allocution prononcée mercredi lors d'un atelier interactif sur «les effets de la corruption sur la jouissance des

droits de l'Homme», M. Lakhdari a souligné que la lutte contre la corruption doit reposer sur deux éléments essentiels, à savoir «accorder une attention particulière à la revendication populaire de laquelle est issue une volonté politique exprimée dans le discours officiel» et «considérer la corruption comme étant un dysfonctionnement institutionnel et non une dérive personnelle ou un comportement individuel», ce qui exige un

plan global pour y faire face. La lutte contre la corruption n'est pas chose nouvelle, «elle a été le slogan accompagnant toutes les mutations politiques qu'a connues l'Algérie depuis l'indépendance ; toutefois, la réalité démontre qu'elle a connu une tendance haussière et nous n'avons pas encore réussi à y mettre un terme, vu que l'ancienne vision de la corruption a donné l'impression qu'il s'agit d'une dérive individuelle», a-t-il dit.

L'ordre du jour de cet atelier de deux jours, organisé par le Conseil national des droits de l'Homme (Cndh) et l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc) en collaboration avec l'organisation internationale pour la réforme pénale -Bureau MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord), comprend plusieurs axes, dont le cadre juridique internationale de lutte contre la corruption et son

rapport avec le renforcement des droits de l'Homme, outre les investigations relatives à la corruption et au crime économique. Il sera également question de débattre du rôle du magistrat dans la lutte contre la corruption et la restitution des fonds détournés et des mécanismes internationaux modernes de la lutte contre la corruption basée sur les principes de la bonne gouvernance.

M. Y.

Azeffoune (Tizi-Ouzou)

Présentation aujourd'hui du prototype du premier bateau algérien destiné à l'exportation

■ Le prototype du premier bateau algérien destiné à l'exportation, construit par la Société Algeria Koréa marine service (SARL Sakomas), sera présenté, aujourd'hui, au niveau du chantier naval d'Azeffoune de cette même société, à une soixantaine de kilomètres au nord de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de son P-dg Nor el Islam Benaoudia.



Par Siham N.

Ce prototype est l'un des deux bateaux de pêche construits par Sakomas au niveau de son chan-

tier de construction et de réparation navale sis au port d'Azeffoune pour un client mauritanien qui a passé une commande pour la fabrication de deux bateaux de pêche de 14 mètres

chacun. Le premier est donc achevé et le second le sera très prochainement, a-t-on ajouté de même source.

Une cérémonie de présentation du premier bateau réalisé en

ce fibre de verre, est prévue aujourd'hui à Azeffoune, en présence de plusieurs invités dont les représentants diplomatiques de la Mauritanie en Algérie, et de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) entre autres, a indiqué le P-dg de Sakomas.

La procédure d'exportation des deux bateaux dont le suivi de la construction est assuré par l'organisme de contrôle, de la conformité et de certification Verital, vers la Mauritanie, sera lancée avant le mois de ramadhan prochain, a précisé M. Benaoudia.

La technique de construction des bateaux de pêche en fibre de verre a été acquise par Sakomas suite à la signature d'une convention entre cette société et la société sud-coréenne Hyundai, portant sur le transfert du savoir-faire et la formation.

Les premiers bateaux sortis du chantier naval d'Azeffoune, qui est entrée en production en 2015, sont des embarcations de pêche type «petits métiers» de 12 à 14 mètres de long.

Au total, 10 bateaux de pêche de 12 à 19 mètres, ont été construits au niveau de ce même chantier naval au profit de clients des wilayas de Béjaïa, Alger et l'ouest du pays, entre 2015 et 2019, rappelle-t-on.

S. N./APS

Industrie

Appel à la généralisation des cellules de veille au sein des entreprises

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali Braham, a souligné, jeudi à Alger, l'impératif de généraliser les cellules de veilles stratégiques au sein des groupes industriels et des entreprises afin de les aider à «la prise de bonnes décisions au bon moment». S'exprimant à l'occasion de la clôture d'une session de formation sur la veille stratégique et l'intelligence économique qui a profité aux cadres de groupes industriels et d'organismes sous tutelle de son département, M. Aït Ali a affirmé que l'installation des cellules de veilles passe d'abord par la formation des cadres d'entreprises dans ce domaine qui seront chargés à leur tour d'installer les cellules de veille au niveau des entreprises et des institutions. Quant au rôle de ces cellules de veille, il consiste à aider les managers à anticiper l'évolution

de l'environnement de leur entreprise, les mutations qui pourraient se produire dans le moyen et le long terme, prévoir les solutions et prendre les bonnes décisions au bon moment, a-t-il expliqué. Outre les perspectives sur l'environnement de l'entreprise, «les cellules de veille anticipent également sur les catastrophes naturelles et les crises économiques probables qui pourraient impacter afin de trouver les solutions appropriées pour y faire face», a-t-il noté. M. Aït Ali a fait constater que les entreprises nationales du secteur public, tout comme celles du secteur privé, fonctionnent «au jour le jour», sans veille stratégique qui leur permette d'entreprendre des solutions et des stratégies basées sur des informations fiables. «Tout le système économique algérien fonctionne au jour le jour et l'utilité de telle formation justement c'est

d'avoir des cadres qui soient capables de nous éclairer sur l'avenir proche et lointain de nos entreprises», a-t-il insisté, attribuant la conjoncture peu reluisante des entreprises nationales à l'absence de veille stratégique, qui est «une nécessité incontournable dans un monde économique concurrentiel». Abondant dans le même sens, le directeur général de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information au ministère, Youcef Bouaraba, considère que «toute entreprise qui ne dispose pas de données et de connaissances sur son environnement socio-économique et qui ne dispose pas d'outils pour anticiper sur les situations auxquelles sera confrontée dans l'immédiat ou dans un futur proche, est une entreprise vouée à l'échec». A cet égard, ce responsable a affirmé que l'intelligence écono-

mique et la veille stratégique sont le nerf de la guerre pour toute entreprise qui aspire à la compétitivité dans un monde très concurrentiel. Par ailleurs, il a tenu à préciser que l'intelligence économique, qui est une discipline existant au niveau international depuis les années 90, n'a fait son introduction effective en Algérie qu'en 2018 où le ministère a lancé un programme de formation d'une année au profit de 190 cadres de groupes industriels, des cadres du ministère de l'Industrie et des Mines et des organismes sous tutelle. Le deuxième programme de formation pour 2020 a été lancé le premier de ce mois à l'intention de 134 cadres. Les prochaines formations seront élargies aux directions de l'industrie et des mines de wilaya et au secteur privé, selon le même responsable.

May Gh.

Afrique du Sud

Le redressement économique sera «long et ardu»

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a affirmé que le chemin du redressement économique dans son pays sera «long et ardu», soulignant que son pays est entré dans «une ère où il n'y aura plus d'objection aux réformes et à la transformation», a rapporté jeudi la presse locale. S'exprimant lors d'une rencontre au Cap avec la presse, M. Ramaphosa a indiqué que l'économie de son pays traverse actuellement des «temps difficiles et pénibles», précisant que l'Afrique du Sud est «entrée dans une ère où il n'y aura plus d'objection aux réformes et à la transformation», ont ajouté les mêmes sources. De son côté, le gouver-

neur de la Banque centrale sud-africaine, Lesetja Kganyago, a estimé que la période d'affaiblissement économique dans laquelle est prolongée actuellement l'Afrique du Sud est le résultat de «politiques insoutenables». «L'économie se trouve dans une situation de profonde crise», a déploré Kganyago lors d'une conférence à Bloemfontein, près de Johannesburg, soutenant que «la politique monétaire, à elle seule, ne pourra pas régler cette crise». Des chiffres publiés cette semaine par le département gouvernemental des statistiques ont montré que le produit intérieur brut (PIB) sud-africain s'est

contracté de 1,4 % au quatrième trimestre 2019, plongeant le pays dans une récession technique. Cette récession est la deuxième depuis 2018, tandis que le pays est confronté à une hausse de la dette publique. L'Afrique du Sud connaît aussi des coupures de courant qui ont engendré des pertes pour les entreprises et les ménages. Le gouvernement a lancé plusieurs plans de sauvetage en faveur aux entreprises publiques, mais ces mesures n'ont pas encore produit les résultats attendus. Dans ce contexte, le gouverneur de la Banque centrale sud-africaine a exprimé son soutien au plan annoncé, la semaine dernière,

par le ministre des Finances, Tito Mboweni, prévoyant une réduction des salaires de la Fonction publique afin d'atténuer cette situation. «Les Sud-Africains doivent accepter ce plan pour éviter une aggravation de la crise économique», a plaidé M. Kganyago, au moment où des syndicats mécontents ont menacé de paralyser le pays par des grèves et des mouvements de protestation. Le plan présenté par le ministre des Finances vise à réduire de 160 milliards de rands (1 dollar US = environ 15,50 rands) le budget des administrations nationales et provinciales et d'autres organismes publics. L. T.

Arabie saoudite Le ministre de l'Economie démis de ses fonctions

LE MINISTRE saoudien de l'Economie, Mohammed al-Touweijri, a été démis de ses fonctions par le roi Salmane, et nommé conseiller au palais royal, à l'occasion d'un nouveau remaniement ministériel. «Le roi Salmane a démis Mohammed al-Touweijri de ses fonctions de ministre de l'Economie et a chargé Mohammed al-Jadaun (Finances) de diriger ce ministère», a rapporté dans la nuit l'agence officielle SPA. Le ministre sortant a été nommé conseiller royal avec rang de ministre, selon la même source. Ryadh avait annoncé le 25 février la création de trois nouveaux ministères, dédiés au Tourisme, aux Sports et à l'Investissement. Khaled al-Falih, ancien ministre de l'Energie remplacé en septembre par un des fils du roi Salmane, a fait son retour au gouvernement comme ministre de l'Investissement au terme du remaniement de février.

R. E.

Béchar

La station de Djorf Ettorba, un espace de promotion des sports nautiques dans le Sud

■ L'unique station de sports nautiques dans le Sahara algérien, à savoir celle du lac du barrage de Djorf-Ettorba, constitue «un espace naturel propice à la promotion de plusieurs disciplines sportives nautiques et aquatiques et de loisirs en eau douce dans le Sud», estiment les responsables de la ligue de la voile de la wilaya de Béchar.

Par Soulef G.

«**N**otre projet, en cours de concrétisation, est le lancement de formations d'initiation d'enfants et de jeunes des deux sexes à la pratique sportive de la voile, planche à voile, navigation fluviale et natation sportive dans les eaux douces», a indiqué le président de cette ligue Lahdab Tahar.

La ligue de wilaya compte faire de cette station un pôle de développement, de promotion et d'initiation à la plongée et la pêche sportive, avec l'aide et la contribution du secteur de la Jeunesse et des Sports et d'autres structures et établissements publics et privés concernés par la vulgarisation de ces disciplines sportives et de loisirs, a-t-il souligné.

Située à une soixantaine de kilomètres au sud de Béchar et sur le territoire de la plus petite commune d'Algérie (Mériçija) de par le nombre de ses habitants

(600 âmes), cette infrastructure, réalisée avec une enveloppe de plus de 47 millions DA, est dotée de plusieurs servitudes dont un atelier pour la maintenance et la réparation d'embarcations et autres équipements de sports nautiques, selon le même responsable.

La station, qui a un accès direct aux eaux du barrage et est réalisée selon les normes nationales et internationales, pourra être à l'avenir un site idéal pour les stages techniques et de formation des élites régionales et nationales appelées à prendre

part aux compétitions nationales et internationales, abriter des compétitions nationales ou internationales et être un nouveau produit touristique pour la région, estime M.Lahdab.

«C'est une fierté pour l'Algérie et le secteur de la Jeunesse et des Sports d'avoir réalisé ce genre de base nautique», a-t-il ajouté. Cette nouvelle infrastructure sportive et de loisirs, qui a été récemment visitée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, est située sur l'une des berges du barrage précité et qui s'étend sur une



superficie globale de 21 500 km², dont 94 km² constituent son lac, alimenté essentiellement par les eaux des crues de l'Oued-Guir, le plus important oued dans le sud-ouest du pays.

Le barrage de Djorf Ettorba, qui alimente actuellement en eau

potable, à travers sa station de traitement de ses eaux, les villes de Bechar et Kenadza, à raison de 40 000 m³ / jour, dispose d'une capacité de retenue d'eau de 365 millions de mètres-cubes.

S. G./APS

Laghouat

60 nouveaux transformateurs pour renforcer le réseau d'électricité en prévision de l'été

Une opération d'installation de 65 nouveaux transformateurs électriques a été entamée à travers la wilaya de Laghouat dans le cadre du programme de 2020 en vue d'améliorer le réseau d'électricité en prévision de la sai-

son estivale, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Le programme de la wilaya prévoit le renforcement du réseau de distribution électrique par la réalisa-

tion aussi de 122 km de lignes de basse tension pour couvrir les zones urbaine, rurale et agricole, en extension, en plus de l'alimentation des zones d'activités industrielles, a indiqué le chargé de communication à la Sonelgaz,

Abdallah Ghalem. D'un investissement de 570 millions DA, ces nouvelles opérations du secteur visent à rattraper les carences relevées par la Sonelgaz l'été dernier, selon le même responsable qui a fait état de l'installation jusqu'ici de 19 transformateurs, dans l'attente du choix des sites devant accueillir le reste des équipements. M. Ghalem a relevé, à ce titre, que 2 959 transformateurs électriques ont été mis en place au titre des différents précédents programmes à travers la wilaya, ayant permis l'extension et l'amélioration du réseau. La wilaya de Laghouat dispose d'un réseau de 3 211 km de lignes de basse tension et 3 812 km de lignes de haute tension, alimentant plus de 111 150 abonnés, selon les données arrêtées à fin décembre 2019.

M. O.

Lyes C.

Illizi

Création d'un site électronique pour cerner les besoins de développement dans les zones d'ombre

Un site électronique visant à identifier les besoins de développement des zones d'ombre a été ouvert aux citoyens dans la wilaya d'Illizi pour leur permettre de formuler leurs suggestions, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Inscrite dans le cadre du rapprochement de l'administration des administrés, cette démarche vise à associer le citoyen au recensement des zones d'ombre et à recueillir ses suggestions liées

aux besoins de développement en vue de leur prise en charge, notamment ceux liés aux voies et réseaux divers (VRD : routes et réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz naturel). Pour ce faire, une cellule a été mise en place au niveau du cabinet de la wilaya pour répertorier les suggestions et doléances des citoyens, en plus de la vulgarisation de cette opération à large échelle. A ces efforts allant dans le sens

d'une meilleure prise en charge des préoccupations de la population, les services de la wilaya d'Illizi ont procédé, en coordination avec les collectivités locales, à l'installation de commissions chargées d'effectuer des visites sur terrain pour s'enquérir de près, au niveau des zones d'ombre, des besoins de développement et identifier les attentes des populations locales.

Ouargla

Efforts continus pour apporter l'aide nécessaire aux hémophiles

Des efforts continus sont consentis par l'association des hémophiles de la wilaya de Ouargla pour apporter aide aux hémophiles avec un «dévouement sincère», en dépit de l'insuffisance des ressources financières, a-t-on indiqué jeudi auprès de cette association.

L'accompagnement des hémophiles fait partie des principes fondamentaux sur lesquels a été fondée l'association (filiale de l'Association algérienne des hémophiles), et malgré le manque de capacités logistiques et de subvention financière allouée annuellement par les pouvoirs publics aux associations, ont estimé des membres de l'association qui «œuvre par ses propres moyens à redonner la sourire aux patients et les aider à mener une vie proche de la

normale». Totalisant actuellement pas moins de 50 inscrits, de différentes catégories d'âge, en majorité des personnes aux besoins spécifiques, l'association déploie d'intenses actions humanitaires au profit de ces malades, en garantissant leur accompagnement vers le Centre de traitement de l'hémophilie relevant du CHU de Beni-Messous (Alger) afin de bénéficier notamment du suivi médical périodique, en attendant la création d'une structure spécialisée au Sud afin d'atténuer les souffrances de cette frange sociale, en matière de déplacements lointains et coûteux, ont-ils souligné.

Depuis sa création, il y a à peine quatre ans, la jeune association, confrontée également à un problème de domiciliation,

confirme son engagement envers les hémophiles nécessitant un accompagnement médical et psychologique, en mettant en place plusieurs initiatives à caractère social et solidaire au titre de sa démarche d'association citoyenne, a affirmé la chargée de communication de l'association, Malika Lamri.

Ces dernières années, de nombreux hémophiles ont profité d'interventions chirurgicales orthopédiques consistant notamment en la pose de prothèses du genou, en plus de la circoncision de garçons hémophiles, a-t-elle fait précisée, en signalant que ce genre d'interventions doit être effectué uniquement en milieu hospitalier pour éviter tout risque de complication.

Dans le cadre de son action bénévole, l'association s'im-

plique aussi dans l'organisation de campagnes de sensibilisation en vue d'informer le grand public, en particulier les malades et leurs proches, sur la meilleure attitude à adopter face à l'hémophile, considérée comme une pathologie génétique de garçon qui empêche la coagulation du sang sachant que des filles peuvent être porteuses de la mutation génétique, a-t-elle expliqué.

Il s'agit de prodiguer des orientations sur la façon de gérer la maladie à domicile, en plus des bonnes pratiques pour contrôler la douleur notamment.

Bien que la situation de l'accès des patients aux soins s'est améliorée ces dernières années, il reste beaucoup à faire pour humaniser les conditions de prise en charge sanitaire d'un hémophile et favoriser leurs

opportunités d'insertion sociale et professionnelle, a-t-elle déploré. Dans ce contexte, le chef de service des structures de santé et de l'action sanitaire à la Direction locale de la Santé et de la Population (DSP), Ahmed Mezaour, a fait savoir que le secteur de la santé dans la wilaya d'Ouargla s'attèle à développer la prise en charge médicale destinée à cette catégorie de malades. L'accès d'un hémophile aux soins, y compris le traitement consistant en l'injection régulière de concentrés de facteurs de coagulation, demeure gratuit au niveau des Etablissements publics hospitaliers (EPH) à travers la wilaya, dont l'encadrement médical est assuré par six praticiens hémato-logues, a-t-il conclu.

H. Y.

Crise libyenne

Les efforts diplomatiques et l'aide humanitaire de l'Algérie largement salués

■ Les efforts diplomatiques de l'Algérie en vue d'un règlement pacifique de la crise en Libye et l'aide humanitaire apportée aux Libyens ont été largement salués, jeudi, à Alger, à l'occasion d'une Journée d'étude sur les conséquences de la crise libyenne sur la situation humanitaire dans la région, à laquelle ont pris part les présidents des Croissants-Rouges de pays voisins.

Par Moncef Diab/APS

« Nous souscrivons entièrement aux efforts de l'Algérie visant à parvenir à une résolution pacifique de la crise en Libye », a indiqué à l'occasion Rêdha Abdel Rahman Babares, conseiller au Croissant-Rouge égyptien et ex-ministre des Affaires étrangères, ajoutant avoir « appris avec beaucoup de satisfaction l'envoi par l'Algérie d'aides en Libye ».

Intervenant aux travaux de cette journée d'étude, le vice-secrétaire général du Croissant rouge libyen, Omar Ali Omar Feradji a longuement loué les efforts de l'Algérie et la mobilisation des autorités du pays pour assister le peuple libyen, affirmant que « l'Algérie est le premier pays à avoir envoyé des aides humanitaires au profit du peuple libyen, et ce, à plusieurs reprises ».

M. Feradji a tenu à rappeler que l'aide algérienne « ne date pas uniquement de la dernière escalade qu'a connue la Libye, mais elle remonte jusqu'à 2011, soit au tout début de la crise ».

Le président du Croissant-



Rouge soudanais, Abdella Suliman Mohamed Hamid, a observé que le Sahara occidental était illégalement occupé par le Maroc par le recours à la force armée. L'Organisation des Nations unies ne reconnaît pas le Maroc en tant que puissance souveraine ou administrante du Sahara occidental et, en 1975, la Cour internationale de Justice a conclu que le Maroc n'avait pas de liens historiques avec le Sahara occidental susceptibles de soutenir une revendication de souveraineté, a rappelé le Front Polisario dans son communiqué. « Le Front Polisario a été reconnu par les Nations unies comme le représentant légitime du peuple sahraoui du Sahara occidental. En 1976, le Polisario a proclamé la République arabe sahraouie démocratique (RASD) comme gouvernement légitime représentant le peuple sahraoui. En 1982, la RASD est devenue membre de l'Organisation de l'unité africaine, pour devenir en 2001 membre fondateur de l'Union africaine », a-t-on encore soutenu.

De leurs côtés, les présidents



des Croissants-Rouges tunisien, malien, nigérien et tchadien ont tous salué les initiatives humanitaires de l'Algérie en faveur des Libyens, affirmant que « les efforts de l'Algérie ne contribuent pas seulement à atténuer la crise en Libye mais aussi dans la région ».

Dans ce sens, plusieurs autres communications présentées par des universitaires ont mis en avant la

« nécessité de fédérer les efforts entre les pays voisins afin d'intervenir efficacement en Libye ».

« L'intervention efficace en Libye a évité une crise humanitaire dans ce pays et dans la région », se sont-ils accordés à dire.

La journée d'étude sur les consé-

quences de la crise en Libye sur la situation humanitaire dans la région, dont les travaux ont été entamés

jeudi matin, sera sanctionnée dans l'après-midi par des recommandations.

La mise en place d'un Club de solidarité entre les Croissants-Rouges de la région est le principal acquis de cette journée, affirment les participants. L'Algérie est choisie pour présider ce Club.

M. D./APS

Importations illégales de phosphate sahraoui

Le Front Polisario traduit en justice le Fonds néo-zélandais

La représentation du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande a déclaré jeudi que le Front avait engagé une action en justice devant la Haute Cour de Nouvelle-Zélande contre le Fonds de pension de retraite néo-zélandais, pour son investissement dans les importations de phosphates extraits et importés illégalement des territoires occupés du Sahara occidental. Le Front Polisario a « entamé une action en justice dans le cadre de ses efforts pour arrêter les importations illégales de phosphate naturel du Sahara occidental occupé vers la Nouvelle-Zélande », a rapporté l'Agence SPS, soulignant que « certaines décisions d'investissement néo-zélandaises soutiennent l'occupation illégale continue du Maroc du Sahara occidental, ainsi que l'extraction et l'exportation illégales de phosphate sahraoui ».

Le représentant sahraoui en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, a déclaré que « le peuple sahraoui est déterminé à protéger ses ressources naturelles par tous les moyens disponibles. Cette action en justice est un message à tous ceux qui sont impliqués dans l'exploitation illégales des ressources naturelles sahraouies ».

Cette demande fait suite à une action en justice couronnée de succès par le Front Polisario à l'étranger, y compris la saisie et la vente d'une cargaison de phosphate du Sahara occidental en 2017 qui transitait par l'Afrique du Sud en route vers la Nouvelle-Zélande. Dans cette affaire, la Haute Cour d'Afrique du Sud a

conclu que le gouvernement sahraoui était propriétaire de la cargaison et a observé que le Sahara occidental était illégalement occupé par le Maroc par le recours à la force armée.

L'Organisation des Nations unies ne reconnaît pas le Maroc en tant que puissance souveraine ou administrante du Sahara occidental et, en 1975, la Cour internationale de Justice a conclu que le Maroc n'avait pas de liens historiques avec le Sahara occidental susceptibles de soutenir une revendication de souveraineté, a rappelé le Front Polisario dans son communiqué. « Le Front Polisario a été reconnu par les Nations unies comme le représentant légitime du peuple sahraoui du Sahara occidental. En 1976, le Polisario a proclamé la République arabe sahraouie démocratique (RASD) comme gouvernement légitime représentant le peuple sahraoui. En 1982, la RASD est devenue membre de l'Organisation de l'unité africaine, pour devenir en 2001 membre fondateur de l'Union africaine », a-t-on encore soutenu.

Située dans la zone du Sahara occidental occupée par le Maroc, se trouve une mine de phosphate à Bou Craa. Tout au long de l'occupation marocaine, le phosphate a été extrait à Bou Craa et exporté via le port d'El-Ayoune (également dans le territoire occupé) par Phosphates de Boucraa, qui appartient à la famille royale marocaine.

Le Front Polisario a expliqué que l'extraction et l'exportation annuelles de phosphate incitent le Maroc à poursuivre

son occupation illégale du Sahara occidental et à diriger une économie en extension de son annexion du territoire. « Cela encourage le Maroc à continuer de retarder un référendum sous les auspices des Nations Unies qui permettrait au Sahara occidental d'affirmer sa souveraineté indépendante », a souligné le Front Polisario.

Au cours de la dernière décennie, un certain nombre d'entreprises dans le monde ont cessé d'importer du phosphate sahraoui pour des raisons éthiques, et des pays comme l'Australie, le Canada et les États-Unis n'importent plus de phosphate du territoire occupé.

Pendant, souligne le Front Polisario, les sociétés néo-zélandaises « Ballance Agri-Nutrients Limited (Ballance) et Ravensdown Limited (Ravensdown) » continuent d'acheter et d'importer illégalement du phosphate sahraoui et, par leur intermédiaire, la Nouvelle-Zélande est le seul importateur restant de phosphate sahraoui dans le monde occidental.

L'ambassadeur sahraoui salue « le rôle de premier plan » de l'Algérie dans le soutien du droit des peuples à l'autodétermination

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie Abdelkader Taleb Omar a salué jeudi à Batna le « rôle de premier plan » de l'Algérie dans le soutien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans son allocution, à l'université de Batna 1 à l'occasion du coup d'envoi des célébrations marquant la commémoration du 44e anniversaire de la proclamation de la RASD, le diplomate a affirmé que « l'Algérie a infligé une leçon inoubliable au colonialisme qui servira à jamais d'exemple à ceux qui luttent pour leur liberté et leur indépendance ».

A cette occasion, Abdelkader Taleb Omar a encore une fois salué les liens de fraternité et de solidarité unissant les peuples sahraoui et algérien.

Devant un parterre d'étudiants sahraouis et algériens, l'ambassadeur de la RASD a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude au gouvernement algérien et au président de la République Abdelmajid Tebboune qui « a réitéré la position constante de l'Algérie à l'égard de la cause de Sahraoui à chaque rencontre politique internationale », a-t-il dit, soulignant que celle-ci demeure une question de décolonisation. Le diplomate sahraoui a fait état également du rôle de l'Algérie dans l'accueil des étudiants sahraouis leur permettant d'accéder aux connaissances nécessaires qui leur permettront, a-t-il dit, d'occuper la place qu'ils méritent parmi les nations. La manifestation à laquelle a assisté le wali Toufik Mezhoud a été organisée par la branche du chahid Riha Embarek des étudiants sahraouis en Algérie.

Cette journée a donné lieu à une exposition photo retraçant l'histoire du mouvement Polisario en plus des hommages rendus à certaines personnalités.



Syrie

Assad n'exclut pas le rétablissement des relations avec Ankara

■ La Syrie est prête à rétablir les relations avec la Turquie, «si le Président Erdogan arrête de soutenir les terroristes», a déclaré, jeudi, le président syrien Bachar el-Assad à la chaîne de télévision Rossiya 24.

Par Rosa C.

«**N**ous ne pouvons pas y parvenir tant que M. Erdogan aide les terroristes», a indiqué M. el-Assad. La situation qui prévaut actuellement dans la zone de désescalade d'Idleb est «illlogique» compte tenu de l'absence d'hostilité entre les peuples syrien et turc, a ajouté le Président. A son avis, les tensions sont liées à des intérêts politiques. Les deux pays ont rompu leurs relations diplomatiques en 2012. Toutefois selon M. el-Assad, des membres des services secrets syriens et turcs ont eu plusieurs rencontres ces deux dernières années. En

février 2019, Recep Tayyip Erdogan avait déjà confirmé, lors d'un entretien accordé à la télévision d'Etat TRT, que le gouvernement turc maintenait des contacts «à bas niveau» avec la Syrie par l'intermédiaire de ses services de renseignement. Par ailleurs, M. el-Assad, a indiqué que la plupart des pays arabes ont rétabli leurs relations avec la Syrie sans l'annoncer publiquement, pour éviter des pressions. «Ces pays ont exprimé leur soutien à la Syrie et nous ont souhaité de vaincre le terrorisme. Cependant, les pressions occidentales et, en particulier, celles des Etats-Unis, ont obligé ces pays, en particulier des pays du Golfe à se tenir à l'écart et à ne pas ouvrir leurs ambassades en

Syrie», a déclaré le dirigeant syrien. M. el-Assad a néanmoins déclaré que si les forces américaines et turques ne quittaient pas la Syrie, les autorités syriennes devront les chasser par la force. «Le peuple se lèvera contre l'occupation américaine. Les Américains ne pourront rester ni pour obtenir du pétrole, ni pour soutenir les terroristes comme Daech ou le Front al-Nosra, ni pour d'autres raisons. La même chose concerne les Turcs (...). Nous n'oublions pas les Turcs qui occupent la partie nord du territoire syrien. S'ils ne partent pas suite aux négociations politiques, nous devons les chasser par la force», a estimé M. el-Assad. Des négociations en tête-à-tête entre les Présidents Poutine et Erdogan se sont déroulées jeudi à Moscou. A l'issue de ces entretiens, Vladimir Poutine a déclaré que les groupes de radicaux en Syrie avaient pratiquement pro-



voqué la reprise des hostilités. Il a ajouté que la Russie et la Turquie avaient concerté un

document conjoint sur le règlement en Syrie.

R. C.



Commentaire

Abandon

Par Fouzia Mahmoudi

Elizabeth Warren, l'une des candidates phare des élections primaires Démocrates aux États-Unis annonce après le «Super Mardi» son abandon de la course à la présidentielle. Pourtant, dès le départ, elle s'était montrée comme l'une des prétendantes les plus pugnaces de la campagne des primaires. Surtout, une victoire lui aurait permis d'affronter son adversaire de longue date, Donald Trump, avec lequel elle entretient une relation politique agitée faite d'insultes et de moqueries en tous genres. Malheureusement pour la sénatrice du Massachusetts ses ambitions présidentielles n'ont pas enthousiasmé les électeurs progressistes qui lui ont jusqu'à aujourd'hui préféré le candidat socialiste de la course, Bernie Sanders et le représentant des modérés du parti Démocrate, Joe Biden. Warren malgré une présence médiatique soutenue n'a pas su convaincre et n'a pas gagné un seul de la vingtaine de scrutins organisés depuis février. Elle n'a, pour l'instant, soutenu ni Sanders, ni Biden. L'annonce était attendue depuis son échec lors du Super Tuesday. Warren a informé jeudi son équipe de campagne qu'elle abandonnait. «Dans cette campagne, nous avons été prêts à nous battre», a-t-elle déclaré à son équipe. «Et je peux citer un milliardaire qui a été empêché d'acheter cette élection», a-t-elle déclaré, en référence à ses attaques remarquées lors d'un débat télévisé à l'encontre de l'ex-maire de New York Michael Bloomberg. «Le combat va peut-être prendre une nouvelle forme aujourd'hui, mais je ferai partie de ce combat», a-t-elle déclaré. Depuis mercredi matin, plusieurs médias américains rapportaient que Warren réfléchissait à l'avenir de sa candidature, alors que la campagne s'est transformée en duel entre Bernie Sanders et l'ancien vice-président Joe Biden. Sans surprise, Trump a très vite commenté la nouvelle, soulignant la désunion dans le camp Démocrate. Pour le président américain et candidat à sa réélection, Warren aurait dû se retirer avant le Super Tuesday pour aider Bernie Sanders à s'imposer davantage. Arrivée en octobre jusqu'au sommet des sondages pour les primaires Démocrates, la sénatrice progressiste âgée de 70 ans n'a pas réussi à concrétiser ses espoirs. Pire, elle n'est arrivée que troisième dans l'État du Massachusetts, qu'elle représente fièrement au Sénat depuis 2013, et quatrième dans celui où elle est née, l'Oklahoma. Sanders s'est entretenu mercredi avec Warren, louant une «excellente sénatrice», il avait appelé à «respecter le temps et l'espace dont elle a besoin pour prendre sa décision». Bernie Sanders et Elizabeth Warren défendent des idées similaires, très à gauche pour les États-Unis, comme la mise en place d'une couverture maladie publique et universelle. Lors des derniers débats Démocrates, elle avait reconnu partager la ligne de «Bernie», mais elle avait assuré avoir, contrairement à lui, le bilan et la souplesse nécessaires pour transformer les promesses en actes. Désormais, la primaire démocrate se résume en un duel entre Joe Biden, 77 ans, et Bernie Sanders. La course à l'investiture va s'accélérer au cours des deux prochaines semaines, avec la désignation d'un millier de délégués. Ceux du crucial État de Floride seront élus le 17 mars et montreront plus clairement qui aura le plus de chance de représenter les Démocrates pour la présidentielle de novembre prochain.

F. M.

Afghanistan

La CPI autorise en appel l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre

La Cour pénale internationale (CPI) a autorisé jeudi en appel l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Afghanistan, à laquelle l'administration du président américain Donald Trump s'est farouchement opposée. L'enquête souhaitée par la procureure de la Cour, Fatou Bensouda, vise entre autres des exactions qui auraient été commises par des soldats américains dans le pays où les États-Unis mènent depuis 2001 la plus longue guerre de leur histoire. Des allégations de tortures ont également été formulées à l'encontre de la CIA. «C'est un jour important pour la cause de la justice en Afghanistan», s'est félicitée la procureure après la décision. Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo s'est pour sa part offensé d'une décision «irréfléchie qui intervient quelques jours seulement après que les États-Unis ont signé un accord de paix historique concernant l'Afghanistan». La décision de la CPI d'autoriser l'ouverture d'une enquête «est une action incroyable de la part d'une institution politique qui n'a pas à rendre de comptes et se déguise en organe juridique», a tonné M. Pompeo. Un pas vers la paix a récemment été fait avec la signature le 29 février, entre Washington et les talibans afghans, d'un accord historique ouvrant la voie à un retrait total des troupes américaines d'Afghanistan. Le conflit afghan a fait plus de 100 000 victimes civiles, tués et blessés, sur la seule période 2009-2019, selon

les Nations unies. «La procureure est autorisée à commencer une enquête sur des crimes présumés commis sur le territoire de l'Afghanistan depuis le 1er mai 2003», a déclaré le juge Piotr Hofmanski, annulant une décision rendue en avril en première instance par la CPI, fondée en 2002 pour juger des pires atrocités commises dans le monde.

M^{me} Bensouda souhaite examiner non seulement des crimes présumés commis par des combattants talibans et les unités afghanes pro-gouvernementales, mais aussi par les forces internationales, notamment les troupes américaines.

La procureure est également autorisée à examiner des actes de torture présumés commis par la CIA en Afghanistan mais également dans d'autres pays, tels que la Pologne et la Roumanie, où l'agence centrale du renseignement américain a transféré des prisonniers.

Il s'agit de «crimes de guerre allégués ayant trait à la torture, au traitement cruel, aux atteintes à la dignité des personnes, au viol et d'autres formes de violations sexuelles commis dans le cadre d'une politique par des membres de la CIA», a précisé le juge.

La CPI, basée à La Haye, avait estimé en avril 2019 en première instance que l'ouverture d'une enquête sur des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité en Afghanistan «ne servirait pas les intérêts de la justice» et que la Cour devait plutôt se concentrer sur des dossiers ayant de plus grandes chances

de succès. Washington avait aussitôt salué une «grande victoire» après cette décision, rendue une semaine seulement après la révocation par les États-Unis du visa de la procureure de la Cour Fatou Bensouda.

Les États-Unis, qui ne sont pas membres de la Cour, avaient annoncé mi-mars 2019 des sanctions sans précédent à l'encontre de la juridiction internationale, avec des restrictions de visa contre toute personne «directement responsable» d'une éventuelle enquête «contre des militaires américains».

Jeudi, la Chambre d'appel de la CPI a conclu que les juges de la chambre préliminaire avaient «commis une erreur» en rendant leur décision.

«Nous avons perdu deux ans de plus en raison de cette erreur», a déclaré à l'issue de l'audience Katherine Gallagher, représentante de victimes.

Le jugement en appel «n'est pas seulement un coup porté aux administrations américaines qui ne veulent pas être liées par l'État de droit, mais c'est une victoire pour ceux qui croient que les détenus doivent être traités humainement et que les civils doivent être protégés», a-t-elle poursuivi auprès de l'AFP.

La CPI envoie ainsi «un signal, ô combien nécessaire, aux auteurs actuels et potentiels d'atrocités : la justice pourrait un jour les rattraper», a déclaré dans un communiqué Param-Preet Singh, de l'association Human Rights Watch.

R. I.

Opéra d'Alger

Le concert de Salma Kouiret chaleureusement applaudi

■ L'Opéra d'Alger a vibré jeudi soir sur des rythmes algériens et internationaux. Cette soirée animée par la chanteuse Salma Kouiret a été marquée par une fusion entre des chansons algériennes et autres de la deuxième rive de la Méditerranée. Un public nombreux a assisté à ce spectacle et chaleureusement applaudi le retour de Salma Kouiret sur scène.

Par Abia Selles

La chanteuse Salma Kouiret a marqué, jeudi soir à Alger, son retour sur la scène algérienne, à travers un concert prolifique, empreint de créativité autour de plusieurs titres du patrimoine, revus dans un nouvel habillage ouvert sur la Word-Music.

«Algérienne», intitulé du spectacle présenté à l'Opéra d'Alger par la cantatrice à la voix suave, Salma Kouiret devant un public relativement nombreux qui a pu apprécier la dizaine de titres brillamment rendus par l'artiste qui signe ainsi son retour sur la scène algérienne après «17 ans d'absence», a-t-elle déclaré.

Plusieurs chansons du patrimoine algérien, choisies et soumises par la chanteuse à l'appréciation de son chef d'orchestre Mehdi Gacem, à la guitare acoustique, et à l'ensemble de ses musiciens, pour être revues, ont été rendues dans de nouveaux arrangements, en fusion avec de célèbres thèmes étrangers ou dans un nouvel habillage ouvert sur la musique du monde.

Annonçant son entrée avec

une voix off interprétant un istikhbar qui a mis en valeur tout son vibrato et sa large tessiture vocale, Salma Kouiret, habillée à la façon traditionnelle d'un karako, est apparue au fond, sur une scène en élévation, avant de venir devant son public qui l'a accueillie avec une salve d'applaudissements et de youyous.

Dans un spectacle où le travail des arrangements est largement mis en exergue, le public a pu apprécier les pièces en fusion «Algérienne» de Hocine Lasnami avec «Ya bnet El Djazaïr» de Samy El Djazaïri, «Ana fil Hob» avec «Historia de un amor» de l'auteur panaméen Carlos Elea Almarin, «Hier encore» du grand Charles Aznavour avec «El Bareh» du maître de la chanson chaâbia El Hachemi Guerouabi, «A Lalla Aylali» avec «Mahanni Ezzine» ou encore «Ya bent Bladi» avec «Ya Wlidi».

La cantatrice ne manquera pas de rendre hommage dans de belles variations modales et rythmiques aux regrettes Fadhéla Dziriya et Ahmed Wahbi, à travers les pièces «Ana Touiri» et «Wahran, Wahran» ainsi qu'au groupe «Méditerranéo» dont elle



faisait partie, et Mohamed Lamari, récemment disparu, avec «Viento de Arena» et «Djazairiya» fusionnée à «Rana Hna».

Le public, empruntant toutes les passerelles musicales proposées, a pris part à un voyage onirique, passant, entre autres, du genre andalou au boléro, du hawzi à la salsa, du chaâbi au jazz, de la variété algérienne au

flamenco et à la rumba, dans des cadences binaires ou ternaires que la chanteuse et son orchestre ont bien préparées avec le souci de rester autochtone dans le contenu tout en s'ouvrant à la modernité dans la forme.

Salma Kouiret commentait chacune des chansons rendues avant d'embrasser, sous les applaudissements et les

youyous de l'assistance, l'emblème national dans lequel on venait de la draper alors qu'elle entonnait la chanson «Ya Wlidi», une pièce qui évoque la nécessité de servir sa patrie l'Algérie.

Laissant la tâche de son calendrier artistique aux «bons soins de ses assistantes» qui «le communiqueront en temps voulu», Salma Kouiret avoue ne vouloir se consacrer pour l'heure qu'à «consommer pleinement son immense bonheur de retrouver son public».

«Algérienne», le concert de Salma Kouiret a été organisé par la direction de l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture.

A. S.

Festival de la culture et de la chanson kabyles

Un vibrant hommage rendu à la chanteuse Djamila

La onzième édition du Festival local de la culture et chanson kabyles s'est ouverte jeudi après-midi, au théâtre régional de Béjaïa, par un hommage délicat et en musique à feue Djamila, ravie à la vie en octobre dernier après une carrière flamboyante, durant laquelle elle a alterné ses talents d'auteure, interprète et comédienne, et même d'animatrice radio.

Les témoignages rapportés par ses pairs, qui ont narré autant ses aptitudes et ses goûts mais aussi sa générosité et sa profondeur d'âme, ont ému à plus d'un titre, d'autant que l'artiste a connu de grandes épreuves dans son existence, notamment un mariage précoce, un divorce, une vie sans enfants, l'exil et d'autres. «J'ai les larmes aux yeux», raconte ostensiblement bouleversée, la chanteuse Malika Doumrane, venue expressément de France pour honorer sa mémoire et dérouler certes sa vie de femme mais surtout sa vie d'artiste, ses passions, sa

ténacité et son audace. Djamila, en pratiquant son art en tant qu'auteure et interprète, dès les années 1930, n'en a pas laissé un patrimoine et un héritage mais a ouvert la voie à d'autres artistes féminines, venues lui emboîter le pas et prendre exemple sur sa démarche artistique à un moment où la pratique de la musique n'était pas tolérée, y compris pour les hommes. Mais Djamila à «dépassé sa condition et brisé des tabous en faisant montre d'un talent insolent», a expliqué Malika Doumrane, déplorant qu'elle soit partie, certes avec la reconnaissance mais dans un quasi-dénouement et obligée sur le plan matériel de prendre précocement sa retraite.

En fait trois heures durant, l'hommage a été rythmé par cette indicible émotion. Outre les témoignages, tout le plateau concocté à l'occasion a été une dédicace à la mémoire de cette grande dame et une reconnaissance de son talent. Ainsi tour à tour, les nou-

velles étoiles montantes de la chanson kabyle, notamment Rahima Khalfaoui, Drifa, Mounia Ait Meddour, se sont relayées pour interpréter des morceaux de son immense répertoire, laissant la vedette cependant à Nadia Rayhan et Na l'djida qui ont fait des tours de chant d'une dizaine de chansons.

Après cette entrée en la matière, il est attendu pour la soirée, un récital, en compagnie des chanteuses Cylia, Mounia Ait Meddour et l'orchestre féminin du Conservatoire de la ville de Bejaïa.

Avant la séance inaugurale, des troupes de chants et de danses folkloriques ont animé les alentours du siège du théâtre, attirant un public venu en force y assister.

Étalé sur cinq jours, le festival, qualifiant au prochain Festival national de la chanson amazigh de Tamanrasset, va réunir 38 artistes femmes sur un ensemble de 46 participants répartis en six plateaux.

F. H.

Festival international du court-métrage de Sétif

«Film de demain», thème de la quatrième édition

La quatrième édition du Festival international du court-métrage se tiendra du 7 au 9 avril prochain dans la wilaya de Sétif avec la participation de plusieurs œuvres cinématographiques algériennes et étrangères, a-t-on appris, des organisateurs.

«Les courts-métrages en lice pour cette édition placée sous le slogan «Film de demain» se disputent 6 prix, à savoir celui de la meilleure œuvre complète, du

meilleur réalisateur, scénario, comédien et comédienne, et également meilleure photo», a déclaré à l'APS le directeur de l'office de la culture et du tourisme de la wilaya de Sétif, la partie initiatrice de l'événement, Khaled Mehenaoui.

Selon le même responsable, ce festival a pour but de promouvoir les jeunes talents du cinéma et de favoriser leur éclosion dans un contexte de compétition accrue.

Le Festival international du court métrage de Sétif aspire aussi à donner de l'élan aux activités culturelles dans la région et de permettre aux jeunes pousses du cinéma d'échanger leurs expériences et de se tenir au courant des évolutions du 7^e art dans le monde et ce, grâce à la programmation de plusieurs films signés par des étrangers venus entre autres d'Égypte, de Tunisie du Maroc, de Belgique et des Pays-Bas, a indiqué M.

Mehenaoui.

Il aussi révélé que les organisateurs s'attellent actuellement à sélectionner 15 courts métrages algériens parmi un total de 150 œuvres ayant répondu à l'appel de candidature.

Ces films qui seront programmés pour la première fois par ce festival, devront être départagés par un jury composé de professionnels, a-t-il conclu.

M. K.

AGEND'ART

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 13 mars :

Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska (25 artistes peintres femmes).

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth)

Jusqu'au 15 mars :

Exposition collective de peinture «Lumières d'Algérie», avec les artistes Mayuka Wakai (Japon), Moncef Guita, Abdelhadi Talbi, Hachemi Ameur, Djazia Cherrih, Mejda Ben, Ahmed Chihabi, Ilyes Belkaid, Sofiane Day, Amel Dekar, Salah-Eddine Lalaoui, Nouicer Nedjm, Zoulikha Rediza et Ahmed Zerib.

Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Jusqu'au 10 mars :

Exposition «Inspiration» de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaoui.



USM Bel-Abbès

Laïche compte saisir la CNRL

LA DIRECTION de l'USM Bel-Abbès, interdite de recrutement lors du précédent mercato hivernal, risque de faire l'objet, dans les prochains jours, d'une nouvelle plainte au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), cette fois-ci de la part de l'entraîneur Abdelkader Yaïche, a-t-on appris jeudi auprès de ce dernier.

Ayant annoncé son départ à l'issue du précédent match perdu à domicile contre l'US Biskra (1-0) dans le cadre de la 20^e journée de la Ligue 1 de football, ce technicien réclame les arrières de pas moins de trois salaires.

Il s'agit là d'ailleurs de l'une des raisons l'ayant poussé à jeter l'éponge, «car j'ai fini par ne plus croire aux promesses des dirigeants», a-t-il déploré dans une déclaration.

«C'est le cas du reste pour les joueurs et les autres membres du staff technique qui n'ont pas été payés à leur tour depuis plusieurs mois, et ce, sans parler des conditions difficiles dans lesquelles nous travaillons en l'absence de simples moyens pédagogiques», a-t-il aussi regretté.

Malgré cette situation, l'USMBA est parvenue à terminer la phase aller en force, réussissant même à se positionner parfois sur le podium, avant de

retomber dans ses travers à cause notamment des mouvements de grève à répétition des joueurs.

Mais la goutte qui a fait déborder le vase de l'entraîneur Yaïche reste le «comportement hostile» à son encontre de la part d'une partie des supporters lors de la précédente rencontre de son équipe samedi passé.

«Je refuse que l'on me fasse assumer la responsabilité des contre-performances de l'équipe, alors que tout le monde est au courant des conditions critiques dans lesquelles on travaille. Sans prétention aucune, je dirais qu'une autre équipe à notre place serait en train actuellement de lutter pour son maintien, alors que les joueurs et moi avons réalisés jusqu'ici des résultats honorables, tout en étant qualifiés en quarts de finale de la coupe d'Algérie», a encore dit le coach algérois, informant au passage qu'il venait d'être sollicité par le manager général du club pour qu'il reprenne son poste, une doléance que l'intéressé n'a pas encore tranchée.

L'USMBA sera dirigée ce jeudi par les assistants de l'entraîneur Yaïche lors du match en déplacement contre la JS Kabylie pour le compte de la 21^e journée du championnat, soulignant-t-on du côté du club.

Handball

La Supercoupe et le Championnat d'Afrique des clubs ajournés

LA CONFÉDÉRATION africaine de handball (CAHB) a décidé de reporter la Supercoupe d'Afrique et le Championnat d'Afrique des clubs champions, devant se dérouler au mois d'avril prochain à Alger, à cause du coronavirus (Covid-19), a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Après le report du lancement de la première saison régulière de la Ligue africaine de basketball (BAL), dont le coup d'envoi devait être donné le 13 mars à Dakar (Sénégal), ce sont

deux autres compétitions majeures dans le continent noir qui viennent d'être ajournées.

«Afin de prévenir de la propagation de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19) et réduire les risques de contamination à grande échelle, la CAHB annonce le report à une date ultérieure de la 27^e édition de la Supercoupe d'Afrique des clubs et de la 36^e édition de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes, prévues début avril à Alger», indique un communiqué de la CAHB.

Ligue 1 (21^e journée)

L'ESS détrône le MCA, la JSK se relance

■ L'ES Sétif s'est emparée de la seconde place de la Ligue 1, à la faveur de sa belle victoire enregistrée hors de ses bases face à l'US Biskra (0-2) ce jeudi, à l'occasion de la première partie de la 21^e journée. Pour sa part, la JS Kabylie remonte sur le podium après avoir dominé l'USM Bel Abbès (2-0).

Par Mahfoud M.

Décidément, les Sétifiens sont inarrêtables. Invaincue depuis huit matches, l'ES Sétif est allée gagner sur le terrain de l'US Biskra, premier non relégable, sur le score de deux buts à zéro sur grâce à Karadouï (45+2'), Ghacha (72'). À la faveur de ce succès, l'Aigle Noir poursuit sa progression et devient le nouveau dauphin du CR Belouizdad (2' - 36 pts).

De son côté, la JS Kabylie fait son retour sur le podium (3' - 35 pts) après avoir dominé l'USM Bel Abbès (2-0). Les Canaris ont pris leur envol dès la 8^e minute, grâce à Belgherbi, avant que ce dernier ne s'offre un doublé en corsant l'addition à la 72^e minute.

Naufrage du Doyen, le CABBA respire

À Bordj Bou Arréridj, le MC Alger a bu le calice jusqu'à la lie. Le Doyen a été corrigé par une formation bordjienne avide de renouer avec la victoire (3-0). Alors qu'ils restaient sur une série noire de trois défaites consécutives, les Criquets ont su relever la tête et mettre fin à l'hémorragie contre une équipe du MCA qui alterne le bon et le moins bon.

Les Jaune et Noir ont frappé très tôt dans cette partie en marquant dès la 45^e seconde par Djahnit. Par la suite, El Ghomari s'est chargé de mettre son équipe à l'abri en doublant la mise à la 56^e minute, sur penalty, avant de voir Youssef Yagoub porter



Les Sétifiens reviennent dans la course au titre

l'estocade à 3 buts à 0 à vingt minutes de la fin (70').

Fort de cette victoire nette est sans bavure, qui coïncide avec le retour de Bilel Dziri à la tête de la barre technique, le CABBA remonte provisoirement à la 12^e position (25 pts). De son côté, le MCA quitte le podium et recule à la 4^e place (34 pts).

Le CRB en appel

La seconde partie de cette 21^e journée aura lieu aujourd'hui Le CR Belouizdad, leader au classement, sera en appel à Chef face à une équipe de l'ASO menacée de relégation. Outre ce duel des extrêmes, deux derbies retien-

dront l'attention également. Le premier aura lieu à Oran entre le MC Oran et la JS Saoura, alors que le second se jouera dans la capitale entre le Paradou AC et l'USM Alger.

M. M.

Les résultats:

USB- ESS	0-2
CABBA-MCA	3-0
JSK-USMBA	2 - 0

Samedi 07 mars:

NAHD-CSC	(15h)
NCM- ASAM	(15h)
MCO- JSS	(16h)
PAC-USMA	(16h)
ASO-CRB	(16h)

Ligue II (22^e journée)

L'USMH bat l'ABS et garde espoir

L'USM Harrach a pris le meilleur sur l'Amel Boussaâda (2-1), en match avancé de la 22^e journée du championnat national de Ligue 2, joué ce jeudi à Alger. Les Harrachis ne sont plus lanterne rouge de la Ligue 2. Les capés de Sid Ahmed Slimani quittent la dernière place du classement, à la faveur d'une victoire salubre arrachée miraculeusement face à une coriace équipe de l'Amel Boussaâda. Obligée de faire le jeu afin de glaner les trois points de la victoire, l'USMH a été récompensée à la 19^e minute grâce à la réalisation de Djeribiaâ. Les Jaune et Noir ont réussi à préserver ce petit but d'avance jusqu'au retour des vestiaires. En effet, les visiteurs ont réussi à remettre les pendules à l'heure à la 46^e minute

par l'entremise de Soukal. Alors que la partie s'acheminait vers un score de parité, les Banlieusards ont repris l'avantage dans les ultimes secondes

grâce un but qui vaut son pesant d'or signée Harrouche (90'). Régulière à domicile depuis deux journées, l'USMH (15' - 22 pts) enregistre sa troisième vic-

toire de suite sur son antre et cède, momentanément, la 16^e et dernière place au MO Béjaïa (21 pts). De son côté, l'ABS reste provisoirement à la 9^e position

(26 pts) en attendant le déroulement des autres rencontres de cette 22^e manche, programmées aujourd'hui à 15h00, avec en tête d'affiche le match

La LFP attend la FAF pour prendre une décision

La Ligue de football professionnel (LFP) va saisir «dans les prochaines heures» la Fédération algérienne (FAF) pour prendre une décision concernant l'éventualité d'instaurer le huis clos pour les matchs des Ligues 1 et 2 en raison de l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué jeudi le porte-parole de l'instance dirigeante de la compétition, Farouk Belguidoum.

«La LFP ne pourra pas prendre une telle décision de manière unilatérale. Dans ce cas, nous allons solliciter d'abord la FAF qui, de son côté, fera de même avec les autorités pour décider d'instaurer le huis clos ou non durant le reste des compétitions», a affirmé à l'APS Belguidoum, également membre du bureau exécutif de la LFP.

A l'instar de plus de 80 pays et territoires à travers la planète, l'Algérie a été touchée par l'épidémie du coronavirus. Selon le dernier bilan établi mercredi par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, 17 cas positifs ont été enregistrés.

«Si le huis clos viendrait à être décidé dans notre championnat, c'est pour préserver la santé des Algériens et éviter tout risque de contamination. Nous allons provoquer ce jeudi une réunion au niveau de la LFP pour entreprendre les démarches à suivre», a-t-il conclu.

Plusieurs compétitions continentales, dont la saison inaugurale de la Ligue africaine de basket-ball prévue à Dakar (Sénégal), le Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe et la Supercoupe d'Afrique des clubs de handball (messieurs) qui devaient se dérouler début avril à Alger, ont été reportées à une date ultérieure en raison du Covid-19.

En Italie, l'un des pays les plus touchés par le coronavirus, toutes les compétitions sportives, y compris les matchs de football, devront se tenir à huis clos jusqu'au 3 avril, selon un décret signé mercredi par le Premier ministre Giuseppe Conte.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Sidi Abdallah, Alger

Deux morts et deux blessés dans un affaissement de terrain

DEUX personnes sont mortes et deux autres ont été blessées jeudi soir après un affaissement de terrain dans un chantier de construction AADL à la ville nouvelle de Sidi Abdallah, à l'ouest d'Alger, selon les premières informations données par les secouristes.

L'incident s'est produit dans un chantier de construction à Sidi Abdallah, près de Zéralda, d'un projet AADL confié à Cosider. Le chargé de communication de la Protection civile, le colonel Farouk Achour, a indiqué à l'APS que plusieurs équipes de secours sont sur les lieux et tentent de retrouver les deux travailleurs, ensevelis sous les décombres. Les deux autres victimes, qui ont été retirées vivantes des décombres «ont été

évacuées vers l'hôpital» de Zéralda, a précisé le colonel Achour, directeur de l'information et des statistiques à la direction générale de la Protection civile. «Nos secours ont été avertis à 19h32», précise la même source, qui a souligné que le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef s'est déplacé en personne sur les lieux du drame.

Par ailleurs, une enquête judiciaire a été ouverte immédiatement après l'incident par le parquet de Chéraga, a-t-on appris de source judiciaire, alors que le wali d'Alger, Youcef Chorfa, a indiqué de son côté que tous les moyens ont été déployés pour dégager les corps des deux victimes.

Contrebande à El Tarf

Saisie de 1 500 boîtes de tabac à narguilé et 150 autres de cigarettes

PAS moins de 1 500 boîtes de tabac à narguilé (mâassel), 150 boîtes de cigarettes et 70 sachets contenant chacun un kilogramme de mâassel destinés à la contrebande ont été saisis à bord d'un bus de transport de voyageurs au niveau de la daïra d'El Tarf, a-t-on appris jeudi du chargé de la communication à la sûreté de wilaya le commissaire principal Mohamed-Karim Labidi. Agissant sur information faisant état d'une tentative d'introduction de cette «importante» quantité de tabac de marque étrangère par deux contrebandiers, les services de la sécurité publique, en coordination avec la brigade économique et financière relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf, ont dressé un barrage routier qui a permis de mettre la main sur ces produits transportés à bord dudit bus, a ajouté le commissaire principal Mohamed-Karim Labidi. Deux individus, impliqués dans cette

tentative de contrebande, ont été appréhendés sur place alors que deux de leurs complices l'ont été ultérieurement au terme d'une enquête diligentée par les services de sécurité, a-t-on également noté. Les mis en cause, poursuivis pour «tentative de vente illicite d'un produit d'origine inconnue», ont été destinataires d'une convocation de comparution devant le tribunal correctionnel d'El Tarf.

M. L.

LE POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS



Loumis

Djalou@hotmail.com

L'opération a entraîné la mort des deux assaillants et d'un policier

Attentat-suicide près de l'ambassade américaine à Tunis

■ L'explosion a retenti en fin de matinée près de la représentation diplomatique située dans le quartier des Berges du Lac, à une dizaine de kilomètres du centre-ville.

Par Kamel L.

Un policier, touché lors de l'attentat suicide survenu hier aux alentours de l'ambassade américaine à Tunis, a succombé à ses blessures, a indiqué une source du département tunisien de l'Intérieur. Le ministère, qui avait auparavant fait état de cinq agents et un civil blessés, a annoncé dans un communiqué le décès du lieutenant Taoufik Mohammed El Nissaoui, dans la première attaque du genre à frapper la capitale tunisienne en huit mois.

L'explosion a retenti en fin de matinée près de cette représentation diplomatique située dans le quartier des Berges du Lac, à une dizaine de kilomètres du centre-ville. «L'opération a entraîné la mort des deux assaillants, blessé cinq policiers, et légèrement blessé un civil», selon le ministère de l'Intérieur. Selon un responsable de la police, un assaillant est mort en tentant de forcer l'entrée de l'ambassade, un site sensible protégé par des barrages. Un des kamikazes circulait à moto, a ajouté un autre policier témoin de la scène. La

police scientifique a immédiatement été dépêchée sur les lieux, survolés par un hélicoptère. L'ambassade américaine a indiqué sur Twitter avoir pris des mesures après une explosion, invitant à éviter la zone. «Quelle rude tâche de devoir continuer à travailler alors que tu viens de voir tes collègues blessés», a réagi un policier sur place. Le dernier attentat en date en Tunisie remontait à fin juin 2019, lorsqu'un double attentat suicide avait visé des policiers dans le centre de Tunis et devant une caserne. Revendiqués par l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), ils avaient tué un policier et fait ressurgir le spectre de la violence dans un pays traumatisé par une série d'attaques en 2015-2016. La Tunisie est sous état d'urgence depuis novembre 2015 et une attaque suicide contre la garde présidentielle à Tunis dans lequel 12 agents ont été tués. Cet attentat avait également été revendiqué par Daech.

K. L./APS

Ain Témouchent

Le président de l'APC placé en détention provisoire dans une affaire de corruption

LE PRÉSIDENT de l'APC d'Ain Témouchent a été placé en détention provisoire dans une affaire de corruption, a-t-on appris jeudi, du parquet général de la cour d'Ain Témouchent. Le prévenu a été placé en détention provisoire par la juge d'instruction près le tribunal d'El Amria pour les chefs d'inculpation d'abus de pouvoir, octroi volontaire d'une concession à autrui injustifiée lors de la signature d'un contrat en infraction aux réglemen-

tations et manquement de de la transparence dans les procédures. L'affaire concerne un dossier d'exploitation du parc d'attractions et de loisirs d'Ain Témouchent, a-t-on indiqué. Le président de l'APC d'Ain Témouchent est poursuivi selon les actes stipulés aux articles 26 et 33 de la loi 01/06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

H. Y.

Boghni (Tizi Ouzou)

Un réseau de trafic de psychotropes avec des ordonnances falsifiées démantelé

Un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes a été démantelé au courant de cette semaine dans la localité de Boghni (35 km au sud de Tizi Ouzou), ont annoncé jeudi des responsables de la brigade mobile de la police judiciaire de la même localité au cours d'un point de presse. Le réseau en question est composé de 10 individus activant à travers la wilaya de Tizi Ouzou et celles limitrophes. Le démantèlement de ce réseau a permis la saisie de 2 085 comprimés de psychotropes, 275 ordonnances médicales falsifiées, 42 faux cachets de médecins, un lot d'armes blanches ainsi qu'un véhicule léger utilisé

pour le déplacement des malfaiteurs. Les mis en cause ont été présentés jeudi devant le procureur de la République du tribunal de Draa El Mizan territorialement compétent.

Saisie d'ingrédients et de produits périmés dans une laiterie

Les éléments de la direction du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou ont procédé à la saisie puis à la destruction au cours de la semaine écoulée d'une importante de quantité de produits laitiers et d'ingrédients utilisés pour la fabri-

cation du lait au chocolat à l'intérieur de la laiterie Tassili de Draa Ben Khedda. Selon les indications fournies par le directeur local du commerce sur les ondes de la radio locale, Ajabi Kadda, l'opération a été effectuée le 24 février dernier suite à un contrôle de routine avant que les inspecteurs du commerce tombent sur plus 3 000 boîtes de lait au chocolat de 25 centilitres et plus d'une tonne de poudre de cacao périmée. La marchandise saisie a été détruite sur les lieux et une instruction judiciaire a été ouverte à l'encontre de l'entreprise privée. Tous les produits fabriqués par ces ingrédients périmés ont été également

saisis, selon le même responsable.

Iferhounène : Un écolier de 11 ans meurt écrasé par un véhicule de ramassage scolaire

Un écolier de 11 ans a été mortellement heurté jeudi matin à Iferhounène (70 km au sud-est de Tizi Ouzou) par un conducteur d'un minibus de transport scolaire, avons-nous appris de sources locales. Il était peu avant 8h du matin quand le drame s'est produit devant un établissement scolaire. **Hamid M.**